

## Compte rendu du groupe de travail du CNAS sur la restauration AGRAF pour tous, c'est possible !

Un groupe de travail du Conseil National d'Action Sociale s'est tenu le 18 avril 2019.  
L'ordre du jour était le suivant :

- restitution de l'audit de l'offre de restauration et des modalités de gestion de l'AGRAF
- la restauration en région

### 1 – Restitution de l'audit AGRAF

L'Association pour la Gestion des Restaurants des Administrations Financières (AGRAF) a pour objet de gérer les structures de restauration en région parisienne pour les ministères économiques et financiers.

Le secrétariat général du ministère avait mandaté deux cabinets privés Cantinéo et SPQR pour effectuer un audit afin d'évaluer la qualité de l'offre de restauration et les modalités de gestion de l'association. Mais aussi de proposer des évolutions.

La CGT a regretté qu'aucun représentant des usagers n'ait été rencontré. En effet, seuls les cadres de l'association l'ont été.

Il est vite apparu pour notre fédération que la restitution de l'audit, très complète et précise, avait pour objectif de supprimer des emplois, voire des restaurants.

Les propositions et préconisations se rapprochent plus de ce qui est fait dans la « Silicon Valley » que ce que défend la CGT en matière de restauration.

Pour exemple de langage utilisé :

- création d'espaces de restauration à proximité des bureaux
- convention avec un « foodtruck » à Bercy
- prestations à des prix différenciés (tarification au plat et non plus au plateau)
- développement de la restauration rapide (à emporter)
- l'AGRAF doit être « compétitive », « agile »
- performance, marketing ...

Le directeur général de l'association a présenté ensuite un plan d'évolution de l'AGRAF en sept points :

- améliorer et diversifier l'offre (« dinettes », bocaux etc)
- mettre en place d'une prestation de plat unique
- développer un marketing opérationnel sur les restaurants (recrutement dans le privé)
- optimiser l'organisation des restaurants
- renforcer et professionnaliser la fonction financière
- clarifier le portage de la gestion immobilière
- clarifier la convention d'objectifs et de moyens.

Pour la CGT, il ne faut pas confondre restauration collective et restauration rapide. Les repas pris en commun permettent de garder un lien social, en favorisant la convivialité.

Les propositions de « manger debout » ou sur des lieux éphémères ne nous conviennent pas et ne contribuent pas au bien-être au travail, mais ne servent qu'à le détériorer. D'autant que la durée des repas pris dans les restaurants administratifs baisse régulièrement, actuellement 29 minutes par repas en moyenne.

Il est facile pour l'administration de demander plus à ses agents en faisant croire qu'ils pourront se détendre dans des espaces dits « de convivialité » munis de réseaux internet et de « fauteuils accueillants ». Cela reste de la poudre au yeux qui conforte l'individualisme montant.

## **2 – La restauration en région**

Après la fermeture de 21 structures de restauration en 2018, nous constatons que 14 ont été remplacées par l'attribution de cartes Apétiz (titres-restaurants dématérialisés). Cette solution ne devrait arriver qu'en dernier recours, lorsque toutes les pistes ont été explorées.

Les fermetures sont souvent liées aux démissions des bureaux des associations locales de gestion de la restauration. Il serait utile, afin de permettre aux personnels d'y siéger de leur accorder des décharges suffisantes, et de les former à ce qu'est véritablement une association et à quoi elle sert.

La CGT demande que les CDAS soient associés et travaillent lors de groupes de travail dédiés à la recherche de solutions de restaurations comme c'était prévu dans les notes d'orientation aux présidents des CDAS auparavant.

Les pistes de réflexion de secrétariat général sont les suivantes :

- recenser les besoins et les attentes des usagers
- concevoir et diffuser une solution-type de restauration « plus agile »
- donner à l'opérateur parisien une compétence élargie en matière de restauration
- mieux accompagner la structuration des restaurants économiques et financiers (REFI)
- susciter des partenariats locaux « plus agiles »

Mis à part le premier point qui est une nouvelle enquête sur l'action sociale, pour laquelle la CGT a obtenu qu'elle soit aussi à destination des retraités (la précédente de 2017 ne l'était pas), nous ne partageons pas la plupart des propositions présentées.

**La fédération des Finances continuera à défendre une restauration collective de qualité pour toutes et tous, actifs et retraités. Les agents des ministères économiques et financiers doivent pouvoir déjeuner sur tout le territoire à des prix identiques.**

**Il y a une grande différence entre les besoins, comme se restaurer, et les attentes. Nous demandons à ce que l'action sociale réponde aux besoins des agents !**

### **Les représentants au CNAS :**

Aurélien Quintana

Christine Léveillé

Nadine Mouleyre-Millet

### **experts, représentants des usagers à l'AGRAF :**

Fabienne Janneau

Guy Viollin

Montreuil, le 22 avril 2019